

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 1 décembre 2023

N° 2023-592

Convocation du 24 novembre 2023

Aujourd'hui vendredi 1 décembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Patrick BOBET, M. Christophe DUPRAT, M. Michel LABARDIN, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Franck RAYNAL, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESOUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Pascale PAVONE, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à Mme Anne LEPINE

M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY

M. Baptiste MAURIN à M. Alexandre RUBIO

Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES

Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Camille CHOPLIN

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE

Mme Marie RECALDE à M. Jean-Jacques PUYOBRAU

M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET jusqu'à 11h et de 15h42 à 18h06 Mme Christine BOST à M. Stéphane DELPEYRAT de 13h15 à 13h35 et de 14h45 à 15h14

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Christine BOST à partir de 17h18

M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h44 à 17h14 et à partir

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Bastien RIVIERES à partir de 13h Mme Andréa KISS à Mme Béatrice DE FRANÇOIS à partir de 19h02

Mme Delphine JAMET à Mme Brigitte BLOCH à partir de 14h45

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET à partir de 17h

Mme Josiane ZAMBON à M. Alain ANZIANI à partir de 19h12

M. Jérôme PESCINA à M. Franck RAYNAL à partir de 17h

M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN à partir de 14h45

M. Franck RAYNAL à M. Jérôme PESCINA de 13h16 à 13h35 et de 14h45 à 15h27

M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h

Mme Géraldine AMOUROUX à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h20

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 18h41

Mme Fatiha BOZDAG à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h

Mme Pascale BRU à Mme Typhaine CORNACCHIARI à partir de 17h18 M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY de 10h15 à 13h35

M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h42

Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Bruno FARENIAUX de 12h à 13h35

Mme Laure CURVALE à Mme Eve DEMANGE à partir de 17h37

M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS de 14h45 à 17h39

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 16h15

M. Gilbert DODOGARAY à Jean TOUZEAU à partir de 19h12

M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h55

M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET jusqu'à 12h30

M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 11h30

Mme Anne-Eugénie GASPAR à M. Frédéric GIRO jusqu'à 11h

M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 14h45 Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI à partir de 15h20

M. Radouane JABER à M. Guillaume MARI jusqu'à 10h30

Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 10h30 à 13h

M. Gwenaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS jusqu'à 10h35

M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h50

M. Guillaume MARI à M. Radouane JABER à partir de 18h56

M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI de 14h45 à 15h40 M. Stéphane PFEIFFER à M. Jean-Baptiste THONY à partir de 18h44

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC de 11h10 à 13h35 M. Patrick PUJOL à M. Christian BAGATE à partir de 14h45

M. Fabien ROBERT à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 15h50

Mme Nadia SAADI à M. Didier CUGY à partir de 14h59 M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Amandine BETES à partir de 18h18 M. Thierry TRIJOULET à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 18h21

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 1 décembre 2023	Délibération
	Mission contractualisation	N° 2023-592

Rapport d'avancement de la mutualisation 2022 - Information au Conseil

Madame Brigitte TERRAZA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Après 6 années de fonctionnement d'une mutualisation inclusive et inédite en France, l'année 2022 a été marquée par plusieurs évolutions destinées à en améliorer son fonctionnement quotidien, notamment grâce à l'adaptation du cadre de la mutualisation, à la prise en compte des problématiques spécifiques rencontrées par certaines communes et la fluidification les relations entre la métropole et ses communes membres.

Le cycle de mutualisation mené en 2022 a confirmé l'attractivité de la mutualisation puisque 5 communes ont, à l'issue des études, confirmé leur souhait de mutualiser.

Ce cycle présentait deux particularités :

- Il s'agit tout d'abord de l'unique cycle de mutualisation du domaine Numérique et Système d'Information du mandat 2020-2026, afin d'optimiser les études, d'harmoniser les trajectoires d'intégration et de rationaliser les coûts supportés par la Métropole lors de l'entrée dans la mutualisation de nouvelles communes : 5 communes ont souhaité mutualiser ce domaine (Ambès, Artigues-Près-Bordeaux, Bassens, Martignas-sur-Jalle et Saint-Louis-de-Montferrand)
- Il s'agit de plus du premier cycle de mise en œuvre du mécanisme de solidarité adopté par le conseil métropolitain du 28 janvier 2022. Ce mécanisme permet, grâce à une solidarité métropolitaine et communale, de diminuer le coût d'entrée dans la mutualisation pour certaines communes de faible taille : 2 communes ont pu en bénéficier (Ambès et Saint-Louis-de-Montferrand)

Ainsi, au 1^{er} janvier 2022, 22 communes sur 28 sont entrées dans la mutualisation et 23 au 1^{er} janvier 2023. L'année 2022 a aussi été marquée par une gouvernance territoriale renouvelée, notamment au travers des conférences territoriales, désormais organisées de manière biannuelle avec un format renouvelé.

De plus, l'organisation des revues de contrat d'engagement, sur la base d'un format modernisé, est désormais bien ancrée dans les processus de travail collaboratif entre services communs et services communaux.

Les services communs continuent à œuvrer pour l'amélioration du service rendu aux usagers, grâce notamment au déploiement d'outils numériques (guichet unique des démarches, dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme ou numérisation et mise à disposition des sources archivistiques).

A cela s'ajoute une tendance forte de 2022, liée à la transition écologique et à la protection des ressources. Plusieurs projets ont été conduits par les services communs, visant par exemple :

- à réduire l'empreinte écologique de leur activité,
- à préserver les ressources en eau,
- à végétaliser les espaces et bâtiments publics,
- à faire émerger des projets résilients,
- à mettre en œuvre des projets de construction innovants.

Parallèlement, plusieurs campagnes de sensibilisation à la transition écologique ont été menées auprès des agents de différentes directions.

Il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la communication du Rapport sur l'avancement de la mutualisation 2022 ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 1 décembre 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 8 DÉCEMBRE 2023

Pour expédition conforme,

la Vice-présidente,

DATE DE MISE EN LIGNE : 8 DÉCEMBRE 2023

Madame Brigitte TERRAZA